

Par contre, ils ont lu dernièrement dans le *Financial Post* que selon Imperial Oil et Esso, l'essence sans plomb ne coûte, en devise canadienne, que 1/2c. le litre de plus à produire que l'essence avec plomb.

Je leur ai répondu que c'était à cause des taxes et de notre régime de sécurité sociale. Mais ils ont renchéri en me demandant pourquoi, en République fédérale d'Allemagne, l'essence sans plomb coûte 2c. le litre de moins que l'essence au plomb, bien que celle-là coûte plus cher à produire que celle-ci. La fiscalité de la République fédérale leur semble beaucoup plus sensée que la nôtre en ce qui concerne l'essence. En effet, nous incitons à consommer l'essence au plomb plutôt que l'essence sans plomb, ce qui accentue les pluies acides et la pollution, bien sûr. J'avais reçu une réponse mirobolante; aussi de retour à Ottawa, j'ai interrogé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse), dès la première période des questions. Sa réponse m'a laissé aussi perplexe que le sont mes électeurs.

• (1805)

Je demande donc au secrétaire parlementaire de me fournir une meilleure explication pour me rassurer et pour que mes électeurs ne se sentent pas arnaqués.

**M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je désire remercier le député de York-Est (M. Redway) qui représente toujours aussi bien ses électeurs à la Chambre des communes. L'intérêt qu'il porte aux consommateurs est légendaire. J'apprécie qu'il attire l'attention de la Chambre sur cette question.

Je crois que le député pourra constater que la baisse du prix du litre d'essence correspond à la chute radicale du prix du baril de pétrole. En outre, cet été, la guerre des prix a fait rage dans notre région de l'Ontario. Cette guerre qui se poursuit maintenant dans l'Ouest dépend du marketing. De façon générale, le prix du litre d'essence ordinaire avec plomb est passé de 52c. le litre à entre 35 et 41c. le litre selon la région.

Tout d'abord, je tiens à préciser que le gouvernement ne fixe pas le prix de l'essence. Il est dicté par les lois du marché. Nous le voyons bien au Canada étant donné les différents marchés et la concurrence que nous avons. Je viens juste de mentionner les prix qui varient de jour en jour et de semaine en semaine. Il est très déroutant pour le consommateur de voir les prix monter et descendre. Mais ce sont là des manifestations des lois du marché. C'est aussi le cas des chemises, des complets ou des cravates que vous achetez en solde. La concurrence entre en jeu sur le marché. C'est sain et le consommateur en bénéficie.

### L'ajournement

Il existe effectivement une différence du prix du litre d'essence entre le Canada et les États-Unis. Les taxes comptent pour 40 p. 100 de cet écart et les lois du marché comptent pour les 60 p. 100 restants. Telle est la situation et elle explique la différence des prix.

Pour ce qui est de la question du député relative à l'écart du prix entre l'essence avec plomb et l'essence sans plomb, j'utiliserai les chiffres moyens de juillet parce que ce sont les chiffres comparables les plus récents dont nous disposons pour le Canada et les États-Unis. En juillet, l'écart de prix moyen entre l'essence au plomb et l'essence sans plomb était supérieur de 1,9c. le litre environ au Canada, par rapport aux États-Unis. À cette époque, le prix moyen de l'essence au Canada, exprimé en cents canadiens par litre pour éviter les conversions, se chiffrait à 41,5c. pour l'essence ordinaire au plomb—il s'agit de la moyenne d'ensemble pour le Canada—et à 45,4c. pour l'essence ordinaire sans plomb, ce qui représente un écart de 3,9c. Les prix correspondants aux États-Unis étaient de 29,8c. et de 31,8c. le litre, soit un écart de 2c. le litre. Ce sont là les faits, contrairement à ce qui ressort des chiffres cités précédemment par le député.

• (1810)

Il est intéressant de constater l'incidence qu'ont sur la moyenne canadienne les grandes quantités d'essence sans plomb vendues au Québec, où l'écart de prix entre l'essence sans plomb et l'essence ordinaire est le plus important du pays, ce qui cause une nette distorsion de la moyenne. De cet écart, 0,4c. est attribuable aux taxes. Le reste est attribuable au coût plus élevé de l'essence à indice d'octane supérieur. Le député a cité un chiffre fourni par une société pétrolière. Je ne suis pas en mesure de le corroborer. En dépit de ces différences de coûts entre les produits, c'est le marché et non pas le gouvernement qui, en définitive, fixe le prix des deux catégories d'essence.

[Français]

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES A) LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION EASTMAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT. B) LES PRIX DES NOUVEAUX MÉDICAMENTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT.

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Monsieur le Président, si je prends la parole ce soir, c'est que la réponse de l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) à ma question sur les brevets pharmaceutiques demeure vague, incomplète et ouverte à interprétation.

Lorsque j'ai posé ma question, je voulais savoir si le ministre envisageait de rendre son projet de loi semblable aux recommandations contenues dans le rapport de la Commission Eastman.